RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Marché à terme de Roubaix-Tourc^g

LAINE PEIGNÉE « TYPE UNIQUE »
Jeudi 14 janvier 1926
A TOURCOING

	Cotes	Achet.	Vend.
Janvier	52.00	—,—	—,—
Février	52.00	—,—	—,—
Mars	52.00	—,—	—,—
Avril	52.50	—,—	—,—
Mai	53.00	—,—	—,—
Juin	53.00	—,—	—,—
Juillet	53.00	—,—	—,—
Août	53.00	—,—	—,—
Septembre	53.00	—,—	—,—
Octobre	53.00	—,—	—,—
Novembre	53.00	—,—	—,—
Décembre	53.00	—,—	—,—

Affaires traitées : Néant.

Office de compensation des opérations de change à terme et de liquidation

(Institué près de la Banque Nationale Française du Commerce extérieur)

COURS DU JEUDI 14 JANVIER 1926

	Cours de base	1 mois	2 mois	3 mois
Londres	129.53	Rep. 0.05	0.11	0.11
New-York	26.66	Rep. 0.015	0.0275	0.0275
Belgique	128.90			
Hollande	1072.50	Rep. 0.50	1.00	1.00

Marché à terme des changes à Anvers

COURS DU JEUDI 14 JANVIER 1926

	Liv. st.	Fr. franç.	Dollars	Marks
1re quinz. janv.	107.00	82.75	22.04	
1re quinz. mars	107.10	82.75	22.085	
1re quinz. avril	107.15	82.75	22.077	

(Communiqué par la Caisse internationale de Liquidation d'Anvers).

LAINES. — Le Havre, 14 janvier. — Clôture. — Tendance calme. — Janvier, 16.80; février, 16.80; mars, 16.80; avril, 16.80; mai, 16.80; juin, 16.80; les autres mois, inscrits.

SUCRES. — Paris, 14 janvier. — Tendance soutenue. — Courant, 228 à 228.50, payés; prochain, 230.50, payé; mars, 233, payé; 3 de février, 232.50 à 23; 3 de mars, 235 à 235.50; 3 d'avril, 237 à 237.50. Cote officielle, 227 à 228.

BOURSE DE COMMERCE de Paris du 14 (Clôture)

Blés. — Tendance sans affaires. — Base de liquidation, 138.50; courant, 138.50, plus-value, 2.00, acheteur; prochain, 138.50, plus report, 2.50, acheteur; 4 de janvier, 138.50, plus report, 3.50, acheteur; mars-avril, 138.50, plus report, 4.50, acheteur; 4 de mars, 138.50, plus report, 5.00, acheteur.

Farines. — Tendance sans affaires. — Base de liquidation, 175; courant, 175, plus-value, 3.00, nominal; prochain, 175, plus report, 4.0, nominal; 4 de janvier, 175, plus report, 5.00, nominal; mars-avril, 175, plus report, 6.00, nominal; 4 de mars, 175, plus report, 6.50, acheteur.

Avoines noires. — Tendance soutenue. — Courant, 110, payé; prochain, 110.75 à 111; 4 de janvier, 112.25, payé; mars-avril, 114.50 à 114.75; 4 de mars, 115.75 à 116.

Avoines diverses. — Tendance sans affaires. — Courant, 104, nominal; prochain, 105, acheteur; 4 de janvier, 106, acheteur; mars-avril, 108, acheteur; 4 de mars, 109, nominal.

Seigles. — Sans affaires. — Courant, 98; prochain, 99; 4 de janvier, 100; mars-avril, 100; 4 de mars, 100, Plus nominaux.

Huile de lin. — Tendance sans affaires. — Disponible, incoté; courant, 485; prochain, 485; 4 premiers, 490 mars-avril, 490; 4 de mai, 490. Tous nominaux.

ROUBAIX. — Vente à la criée du Minck. — Journée du 14 janvier 1926. — Plies (petites), 500 kil., 2.50 le kil.; dorades, 30 kil., 4.50 le kil.; raies (moyennes), 70 kil., 4 fr. le kil.; merlans belges, 450 kil., 4 fr. le kil.; colins noirs, 175 kil., 4.50 le kil.; harengs, 1200 kil., 0.40 à 0.48 la pièce.

Les annonces classent les offres et les occasions, comme le Bottin classe les noms de tous les négociants, de telle sorte qu'il vous est possible de trouver immédiatement ce que vous désirez.

SOUS UNE BONNE ÉTOILE

Placez-vous sous la bonne influence des Pilules Pink. C'est la bonne étoile qui sauvegardera votre santé et la santé de ceux qui vous sont chers.

Les Pilules Pink sont un reconstituant d'une exceptionnelle efficacité. Elles régénèrent le sang et les forces nerveuses, stimulent l'appétit, activent les fonctions de l'estomac, agissent très énergiquement sur l'ensemble des fonctions vitales.

Les Pilules Pink sont la Providence des anémiés, des affaiblis, des surmenés, des enfants éprouvés par la croissance et la formation.

« Je puis vous dire que l'effet des Pilules Pink sur mes deux garçons a été absolument radical — déclare M. Adrien Bouvier, demeurant à Rousset de St-Agnan-en-Vercors (Drôme). L'aîné de mes fils était quelque peu affaibli par une croissance trop rapide. La cure des Pilules Pink l'a absolument transformé. Il a très rapidement pris de bonnes couleurs et du poids, et ses forces se sont beaucoup relevées. Quant à mon deuxième garçon, sa santé déjà bonne s'est maintenue et il est devenu beaucoup plus fort. Devant ces bons résultats, j'ai moi-même fait usage des Pilules Pink qui m'ont tout à fait débarrassé des malaises que la guerre m'avait laissés. »

Les Pilules Pink sont toujours employées avec succès contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

PILULES PINK

En vente dans toutes les pharmacies, Fr. 4.50 la boîte, plus Fr. 0.60 de timbre-taxe.

BOURSE DE LILLE

du jeudi 14 janvier 1926

VALEURS EN HAUSSE

(Le premier chiffre indique le cours précédent et le second chiffre, le cours du jour.)

Albi, act., 585—586. — Aniche, act., 1100—1102. — Béthune, 3760—3755; 10e, 367.50—368. — Blanzy, 709—710. — Carvil, 836—837. — Crespin (Nord), 275—280. — Lévin, 295—296; coup, 39, 8835—8840. — Ligny-lez-Aires, 815—816. — Nord Alais, 235—235.50. — Aciéries Blanc-Misseron, 189—192. — Aciéries Sambre-et-Meuse, 985—986. — Ateliers Chantiers France, 166—169. — Arbel, 186—190. — Fives-Lille, 1380—1394. — Franco-Belge Matériel chemin de fer, 867—875. — Matériel Transport, 101—102. — Bastenari, act., 255—260; part, 485—497.50. — Dabrowa, cup., 628—629; jouis., 346—348. — Grabownika, part, 887—880. — Industrielle Pologne, part, 292—305. — Milano, part, 112.50—115. — Omnium Pétroles, act., 684—689; part, 2845—2850. — Raffinerie Pétrole, act., 465—468.

VALEURS EN BAISSE

(Le premier chiffre indique le cours précédent et le second chiffre, le cours du jour.)

Albi, part, 2310—2295. — Anzin, act., 1110—1105. — Bruay, 10e, 272—270.50. — Clarence, 373—371. — Courrières, 670—669.50. — Dourges, 794—789. — Lens, 352—350. — Marles 70 p.c., 449—444. — Ostricourt, 1084—1081. — Vendin-lez-Béthune (cap.), 201—199. — Vicoigne-Nœux, 535—530.50. — Aciéries France, 309—295. — Aciéries Longwy, 725—715.50. — Denain-Anzin, 1395—1389. — Aciéries Nord-Est, 220.214. — Senelle-Maubeuge, 783—781. — Dabrowa, part, 970—964. — Financières Pétroles, act., 431—420. — Franco-Polonaise, part, 1790—1750. — Grabownika, act., 184—180. — Lille-Bonnières, act., 731—722. — Milano, act., 226—221. — Monte-Carlo, act., 351—338. — Potok, act., 386—383. — Silva Planu, act., 228.50—227; part, 2260—2205. — Wankowo, act., 460—445; part, 215—209. — Zagorz, act., 99.75—99. — Comptoir Industriel Linier, 943—941. — Agache Fils, 715—713. — Kuhlmann, 442—437. — Tiberghien, 1/5 part, 468—465.

VALEURS STATIONNAIRES

Bruay, 2701. — Escarpelle, 1697. — Wauquier, 147. — Franco-Polonaise, act., 520. — Industrielle Pologne, act., 222. — Karpathes, act., 185; part, 2040. — Lille-Bonnières, part, 1300. Monte-Carlo, 134. — Tiberghien, act., 559; part, 2350.

(Communiqué par le Crédit du Nord.)

Le Gérant : Alfred Messizon.

MON TAKY ! JE NE PUIS M'EN PASSER

déclare Mlle Gaby Morlay

Supprimer les poils superflus est maintenant une nécessité pour toute femme élégante, dit la célèbre comédienne : au bal, en soirée, au théâtre, rien de plus choquant que des duvets trop apparents sur les bras ou à travers les bas. Aussi quel service nous a rendu le Taky ! Plus de rasoir qui donne des boutons, laisse des points noirs et active la repousse, ou de vieux dépilatoires malodorants et compliqués. Cette merveilleuse crème parfumée, *s'employant telle qu'elle sort du tube*, dissout le poil jusqu'à sa racine, ce que ne peut faire le rasoir. En 3 minutes, n'importe où, n'importe quand, le Taky débarrasse de tous poils et duvets superflus et laisse durablement une peau blanche et lisse sans un point noir. A mon avis, toute femme élégante ne peut se passer de Taky.

NOTA. — Le Taky se trouve dans les grands Magasins en grand tube, modèle unique. Satisfaction garantie ou argent remboursé. Le Taky est breveté S.G.D.G. ; il existe des contrefaçons soi-disant bon marché, de petit contenu. Méfiez-vous en !

SI VOTRE DIGESTION EST DÉRANGÉE

prenez une demi-cuillerée à café de Magnésie Bismurée dans un peu d'eau après les repas. Presque tous les troubles digestifs sont accompagnés d'un excès d'acidité du suc gastrique, ce qui occasionne les aigreurs, les flatuences, les brûlures et tant d'autres malaises de l'estomac. La Magnésie Bismurée neutralise rapidement et sans douleur l'effet nuisible d'une acidité excessive, fait disparaître toute irritation de l'appareil digestif et assure une digestion facile et régulière. La Magnésie Bismurée (marque déposée) se trouve dans toutes les pharmacies. Satisfaction garantie ou argent remboursé.

REMERCIEMENTS

Mme Veuve Louis Blondeel-Debouverie, son fils, et toute la famille, très touchés de la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de Monsieur Louis BLONDEEL, vous expriment leurs sincères remerciements, et vous prient d'assister à l'Obit du Mois qui sera célébré le Lundi 18 janvier 1926, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame, à Tourcoing. 47556

La famille Lesaint-Denesbourg très touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues à la suite du décès de Monsieur Ferdinand LESAINT, architecte au Croisé-Laroche, à Marcq-en-Barœul, adresse ses sincères remerciement aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 19774

La famille Danglémt, très touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues à la suite du décès de Madame Veuve DANGLEMANT, née Marie MARTZ, adressent ses sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 47561d

Monsieur Alfred Lounge remercie toutes les personnes qui ont assisté aux funérailles de son épouse, Madame Andrée LECLERCQ, et celles qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 19870

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LA VILLETTE, du 14 janvier 1926. — Amenés : 1.396 bœufs, 700 vaches, 912 taureaux, 1.108 veaux, 9.480 moutons, 2.723 porcs; Vendus : 1.370 bœufs, 685 vaches, 291 taureaux, 1.095 veaux, 9.380 moutons, 2.723 porcs. — Prix du kilo net : Bœufs : 1re qual., 9.10; 2e, 8.40; 3e, 7.00; — Vaches : 1re qual.al., 8.20; 2e, 8.20; 3e, 6.70; — Taureaux : 1re qual., 7.80; 2e, 7.20; 3e, 6.80; — Veaux : 1re qual., 13.60; 2e, 12.00; 3e, 10.50; — Moutons : 1re qual., 13.90; 2e, 11.60; 3e, 11.00; — Porcs : 1re qual., 10.85; 2e, 9.71; 3e, 9.00. — Prix du kilo : Bœufs : 1re qual., 5.46; 2e, 4.62; 3e, 3.90; — Vaches : 1re qual., 5.45; 2e, 4.96; 3e, 3.68; — Taureaux : 1re qual., 4.29; 2e, 3.96; 3e, 3.74; — Veaux : 1re qual., 8.16; 2e, 7.50; 3e, 5.67.

◆ **Cette année l'hiver sera dur aux pauvres gens, car.....**

..... malheureusement la vie chère est là !... les légumes vont geler et l'on dit que les pommes de terre ne se conserveront pas !

Pour franchir cette période difficile, comprenez dans vos menus l'aliment le plus substantiel — le plus économique — le plus sain qui soit, mes.....

Pâtes aux Œufs frais

LUSTUCRU

qui régalent et nourrissent.

A. CARTIER-BILLON à GRENOBLE

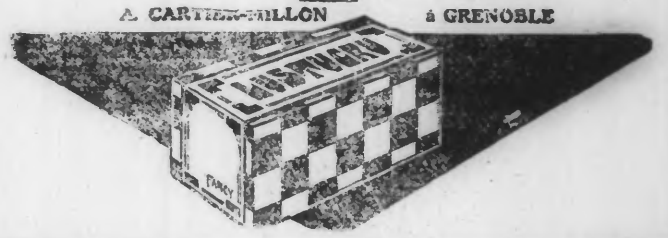

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Alice Poitier, rue de Mons, 51. — Rogeri Becuwe, rue de la Conférence, 60. — André Demailly, rue de l'Ouest, 15.

PARIS-BABY a bénéficié que les ENFANTS. 12365

LILLE, 25, rue Gde-Chausée **Donne des BALLONS**

Publications de mariages. — Dante Corsini, ajustier, à Roubaix, et Marie Potyt, piqûrière, rue Molière, 10. — Raoul Masquilier, entrepreneur, boulevard Gambetta, 52 bis, et Germaine Pedus, sans profession, rue Montyon, 5. — Charles Thomas, parqueteur, rue de Beaucour, 18, et Marie Verraeve, soigneuse, à Mouscron.

Décès. — Auguste Houpline, 65 ans, rue Nationale, 122. — Jules Beghini, 70 ans, rue de Mouscron, 56.

TOUFFLERS. — Naissance. — Eugène Holdre, rue de l'Eglise, 1.

Publication de mariage. — Arthur Boute, couvreur, et Simonne Cousin, étirageuse.

TOURCOING. — Naissances. — Moïse Monger, rue de Toul, 32. — Jeanne Dutheit, rue du Clinquet, 195. — Paul Planckaert, rue de la Croix-Rouge, 341. — Denise Delpeuve, rue Rouget-de-l'Isle, cité Jardin, 15.

Publication de mariages. — Jules Vanmansart, ajusteur, à Roubaix, et Marie Potyt, piqûrière, rue Molière, 10. — Raoul Masquilier, entrepreneur, boulevard Gambetta, 52 bis, et Germaine Pedus, sans profession, rue Montyon, 5. — Charles Thomas, parqueteur, rue de Beaucour, 18, et Marie Verraeve, soigneuse, à Mouscron.

Décès. — Auguste Houpline, 65 ans, rue Nationale, 122. — Jules Beghini, 70 ans, rue de Mouscron, 56.

FAITES VOUS-MÊME

un litre de vin fortifiant pour 3 fr. 25 en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table.

Ph^ie Ferraille, 81, rue de Lille; Ph^ie Deroubaix, 108, rue de Lannoy à Roubaix; Ph^ie Capelle, 135, rue du Tilleul et Masclef, 18, rue Carnot, à Tourcoing; Fourlinie à Croix; Mellin à Wattrelos.

Imprimerie du Journal de Roubaix. 71 Grande-Rue.

Avis de Sociétés ET Publications

Soc^té des journaux réunis de l'arrondissement de Lille

AU CAPITAL DE 339.000 fr.

Dans sa réunion du trente décembre 1925, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé la transformation de la société en société à responsabilité limitée.

Les modifications suivantes ont été apportées aux statuts :

1° L'article premier des statuts est complété par la disposition suivante :

Elle est transformée en société à responsabilité limitée, conformément à la loi du 7 mars 1925 et spécialement l'article 41 de la dite loi à partir du 30 décembre 1925.

5° L'article 7 est remplacé par les dispositions suivantes :

Le capital social est fixé à trois cent trente neuf mille francs divisé en six cent soixante dix huit parts de cinq cents francs chacune entièrement libérées.

8° L'article 10 est remplacé par les dispositions suivantes :

Les parts sociales ne peuvent être cédées soit à des tiers soit même à des associés, qu'avec le consentement d'associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Aucune exception n'est faite à cet égard pour les cessions qui auraient lieu par adjudication publique, même sur saisie ou après faillite ou par donation entre vifs, testament, ou succession ab intestat même au profit des héritiers en ligne directe.

11° L'article 15 est remplacé par la disposition suivante :

La société est administrée par un ou plusieurs gérants qui seront désignés par les associés statuant à la majorité indiquée ci-après.

Le gérant actuel est Madame Rebaux.

Elle est désignée à vie et ne pourra cesser ses fonctions que par voie de démission, sauf la révocation qui ne pourra intervenir que pour des causes graves.

Lorsqu'il y aura deux ou plusieurs gérants, ils désigneront parmi eux un Président dont la voix sera prépondérante en cas de partage et qui fixera les lieux et dates de réunion des gérants.

Les décisions des gérants seront prises à la majorité.

13° L'article 21 est remplacé par les dispositions suivantes :

Les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toute circonstance. Ils n'auront à convoquer les associés ou à leur demander leur assentiment par correspondance que dans les cas ci-après indiqués.

20° L'article 37 est remplacé par la disposition suivante :

Les actes passés au nom de la société, ainsi que les extraits ou copies de décision des gérants ou des associés, seront signés par l'un des gérants ou par un fondé de pouvoir que pourront désigner les gérants ou par le gérant unique.

22° Les alinéas 2 et suivants jusqu'à la fin de l'article 39 sont remplacés par les dispositions suivantes :

Sur ces bénéfices nets il est prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, jusqu'à ce que ce fonds de réserve ait atteint le dixième du capital social.

Et cinq pour cent à titre de premier dividende non cumulatif des associés.

Ensuite les bénéfices seront distribués à raison de dix pour cent aux gérants et de quatre vingt dix pour cent aux associés.

Toutefois sur la proposition des gérants, les associés pourront décider que tout ou partie des bénéfices des associés seront employés, soit à des reports à nouveau, soit à des amortissements supplémentaires soit à un fonds de réserve extraordinaire qui demeurera à la disposition des gérants.

26° Les alinéas 1 et 2 de l'article 43 sont supprimés.

Les alinéas 3 et suivants jusqu'à la fin de l'article sont remplacés par les dispositions suivantes :

A l'expiration de la société ou en cas de dissolution anticipée prononcée dans les conditions fixées pour les modifications aux statuts ou par les tribunaux dans les cas prévus par la loi, les associés, sur la proposition des gérants, à la majorité fixée pour les décisions autres que celles qui modifient les statuts, règlent le mode de liquidation et nomment s'il y a lieu, un ou plusieurs liquidateurs dont ils déterminent les pouvoirs.

Ils peuvent les autoriser à faire cession ou apport de tout ou partie de l'actif dans des conditions à stipuler.

Des exemplaires de la délibération ont été déposés aux greffes des tribunaux de commerce de Roubaix et de Tourcoing et de la justice de paix de Roubaix et de Tourcoing, le 14 janvier 1926.

L'un des gérants,
A. DELABAERE.

62420d

Cession de droits sociaux et modification de Soc.été

Suivant acte sous seings privés en date à Roubaix du neuf janvier mil neuf cent vingt six, enregistré à Roubaix (SSons) folio 52, n° 396, le 12 janvier 1926, il a été apporté les modifications suivantes aux statuts de la société en nom collectif

« DE BRAUWERE & Cie »

ayant pour objet la fabrication et le négoce des articles de bonneterie constituée entre Messieurs DE BRAUWERE, Pierre et Paul LORIDAN, pour une durée de dix années à compter du trente mai mil neuf cent vingt trois, avec siège social à Roubaix, rue Jules-Guesde, n° 158, par acte sous seings privés en date à Roubaix du trente mai mil neuf cent vingt trois, enregistré à Roubaix « A.J. », le 31 mai 1923, folio 36, case 615, régulièrement déposé et publié.

M. DE BRAUWERE qui avait apporté à la société son fonds de commerce de bonneterie, qu'il possédait et exploitait 54, rue Jules-Guesde, a vendu et cédé à MM. Pierre et Paul LORIDAN, tous ses droits de quelque nature qu'ils soient dans la société DE BRAUWERE & Cie.

Par l'effet de cette cession, MM. Pierre et Paul LORIDAN sont devenus à compter de la date de l'acte précité, seuls propriétaires de tout l'actif social et seront seuls responsables de tout le passif de la société.

Par suite de la retraite de M. DE BRAUWERE la société continue d'exister avec pour seuls associés, MM. Pierre et Paul LORIDAN

La raison et la signature sociales sont

« LORIDAN FRERES »

Les affaires et intérêts de la société seront gérés par les deux associés.

En cas de dissolution anticipée, la liquidation sera faite conjointement par les deux associés qui auront à cet effet les pouvoirs les plus étendus.

Un exemplaire de cet acte a été déposé le 14 janvier 1926 aux greffes du Tribunal de Commerce de Roubaix et de la Justice de Paix des cantons Est et Ouest de Roubaix.

Pour extrait,
Signé : Pierre et Paul Loridan.

6421

CESSIONS COMMANDITES ASSOCIATIONS

Par actes sous seings privés en date à Roubaix du neuf janvier mil neuf cent vingt six, enregistrés à Roubaix (SSons) le 13 janvier 1926, folio 52, n° 396. M. Georges DE BRAUWERE, fabricant de bonneterie demeurant à Roubaix, rue Jules-Guesde, 117, a cédé à MM. Pierre et Paul LORIDAN ses co-associés, tous ses droits dans la société « DE BRAUWERE & Cie » à laquelle il avait apporté le fonds de commerce de bonneterie qu'il possédait et exploitait à Roubaix 54 et 98, rue Jules-Guesde.

Par suite de cette cession, MM. Pierre et Paul LORIDAN qui continuent la société sous la raison et signature sociales « LORIDAN FRERES », sont devenus propriétaires du fonds qui reste situé à Roubaix, 54, rue Jules-Guesde, avec faculté toutefois pour M. DE BRAUWERE de se rétablir et de faire un commerce similaire.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la deuxième insertion, chez Me DELOMMEZ, avoué-agréé au Tribunal de Commerce, 41, rue du Grand-Chemin.

Pour extrait,
Signé : Pierre et Paul Loridan.

60422

Deuxième Publication

Suivant acte sous seings privés en date du 22 décembre 1925, enregistré à Rx (SSous) le 4 janvier 1926 f° 71 ce 14, M. Emile LECOMTE cède à M. Gaston GODIN son fonds de commerce de débit de boissons qu'il exploite à Rx rue Jules-Guesde, 180, comprenant la clientèle, le matériel et le mobilier. Les oppositions seront reçues dans les dix jours qui suivront la deuxième publication au siège du fonds de commerce rue Jules-Guesde, 180 à Roubaix.

1455

Derencourt-Devos 16, r. Pauvrée, Rbaix 23, r. Béthune, Lille 45, r. de Lille, Lens

CESSION. — Deuxième Avis

Par acte s.s.p. en date à Roubaix du 18 décembre 1925, enregistré à Roubaix (SSons), le 29 suivants, Mme Vve Schrans a cédé à M et Mme Fernand Lemaire-Lardenoite, le fonds de commerce de boulangerie qu'elle exploitait à Roubaix, 2, place d'Amiens.

Les oppositions seront reçues en les bureaux de M. Derencourt-Devos, 16, rue Pauvrée, Roubaix, dans les dix jours du présent avis. 69449d

M. Emile Debuisne

40, Rue de l'Espérance
ROUBAIX (Téléphone 19-69)

Deuxième Insertion

Par acte s.s.p. en date du 2 janvier 1926, enreg. (SSons), le 4 janvier 1926, f° 72, case n° 5, M. VERSCHELDE Omer, cabaretier, a cédé à M. MALFAISON Léopold, son fonds de commerce d'estaminet qu'il exploite à Wattrelos, rue du Vieux-Bureau, 95. Oppositions à l'Agence. 68841

Agence Immobilière et Maritime

Henri Aerts-Tricot

27, rue Faidherbe, Tourcoing

Première insertion

Par acte s.s.p. en date à Tg du 9 janvier 1926, enreg. le 14, f° 12, c° 13, M. Jules DUBOIS a cédé à M. Frédéric VERCAMMEEN, rue de la Bataille, Tg, un boucherie qu'il exploitait 49, rue du Clocher, Tg. Oppositions, 27, rue Faidherbe, Tg. 69412

Agence O. PAYEN

4, r. Ste-Thérèse, Rx (T. 25-17)

Deuxième Avis

Par acte s.s.p. en date du 29-12-25 à Roubaix, enregistré à Roubaix le 2-1-26 f° 70 c. 10. Il appert que Madame Vve SEGON a cédé à M. BAETENS son fonds de commerce d'Estaminet libre, qu'elle exploitait et faisait valoir 13, rue Molière, à Roubaix.

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues chez M. O. Payen 4, rue Ste-Thérèse, Rx. 68631

Agence O. PAYEN

4, r. Ste-Thérèse, Rx (T. 25-17)

Premier Avis

Par acte s.s.p. en date du 8-1-1926, enregistré à Roubaix, le 12-1-1926, f° 75, c° 8, M. VANDERPLANCKE Ch. a cédé et vendu à une personne désignée dans l'acte, son fonds de commerce de café qu'il exploite et fait valoir à Roubaix, 31, rue de l'Epeule.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues Brasserie E. Vandame, 23, rue du Gros-Gérard, à Lille. 69400

Agence O. PAYEN

4, r. Ste-Thérèse, Rx (T. 25-17)

Premier Avis

Par acte s.s.p. en date du 12-1-1926, enregistré à Roubaix, le 13-1-1926, f° 73, c° 11, il appert que Mlle BRAEM M., a cédé et vendu son fonds de commerce de café qu'elle exploite et fait valoir à Roubaix, 88, rue de l'Epeule.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues Agence O. Payen, 4, rue Ste-Thérèse, Roubaix. 69401

A CÉDER

pour cause de santé, EPICERIE-BUVETTE et clientèle de lait, avec tout le matériel, y compris cheval et voiture. Prix demandé : 32.000 fr. S'adresser chez M. Delrue, rue des Fleurs, 63, à Roubaix. 69395

Fabrique Biscuits

Pain d'épices. Ancienne maison, 40 ans d'existence. Aff. 600.000 Par suite de décès on céderait ou prendrait associé au courant. On traite avec 150.000 fr. — ROY, 24, rue Rambuteau, Paris. 69396

FONDS DE COMMERCE DE

FOURRURES

à céder à Roubaix, dans rue très importante, avec option d'achat de l'immeuble où il s'exploite. Très pressé. Adresse au bur. du journal. 67392

AVEC 8.000 FR. COMPTANT

Estaminet Libre

de tout. Quartier populeux de Lille. 2 rondelles par semaine prouvées. Loyer 3 fois couvert par garnis. 21.000 fr. S'adr.: Cabinet DESPRET, 13-15, place Rihour, à LILLE. 69403d

CAFÉ-TABACS

Un des plus importants de Lille. Maison ancienne et connue. Gros chiffre d'affaires prouvé nécessitant l'emploi de 3 personnes. A céder 300.000 francs. 150.000 fr. pour traiter. S'adr. Cabinet L. DESPRET, 13-15, place Rihour, à LILLE. 69413d

A CÉDER

Cause de départ aux colonies JOLI GARAGE au centre de Roubaix pour 10 voitures, petit loyer, long bail, bureau, téléphone, magasin, force motrice, outils, établi, 4 étaux. Peut servir pour toute industrie mécanique. Petit reprise. Superficie 150 mètres carrés. S'adresser chez Georges Rovin, 2, rue du Grand-Chemin, Roubaix. 69397

Cabinet E. PORRET

59, rue Neuve, CALAIS
22e année. — Téléph. 8.12

PRESSÉ

A céder à des conditions exceptionnelles de bon marché, CAFÉ-HOTEL avec garage, écuries p^r 20 chevaux. Clientèle agriculteurs. Loyer couvert. 69409 URGENT

Mercerie-Bonneterie

à céder très bas prix. 12, rue Valion, Roubaix. 1939

NÉGOCE

à céder à Lille. Bénéfices annuels prouvés: 50 à 60.000 fr. nets. Reprise: 125.000 fr. On peut traiter avec 50.000 comptant. DERENCOURT, 16, rue Pauvrée, à Roubaix. 69416d

Pour cause Départ

forcé, avec 6.000 fr. je cède mon café où on peut faire 40 dîners. Brasseur avance le reste. S'adr. 10, contour Saint-Martin, Roubaix. 69427d

A enlever de suite pour 14.000 francs, libre de brasseur

PETIT CAFÉ

près gare Roubaix, 6 chambres garnies, loyer 150 fr. S'adr. 10, Contour St-Martin, Rx. 69426d

Epicerie-Buvette

située prox. Rx, 3 hectos par semaine, 130.000 fr. aff. annuellement toujours progressant, à saisir cause fatigue. Beaux revenus. 30.000 fr. Ecr. init. P.R.O. bur. du journal. 69430d

A CÉDER

SALON DE COIFFURE en pleine prospérité, sur une des places de Tourcoing. Facilités adjoindre coiffure pour dames. Prix à débattre. Ecr. U.R.O. au bureau du journal. 69440

Bonneterie à Céder

QUARTIER POPULEUX
15.000 francs comptant. Adr. au bureau du journal. 2007

Commerce de Bières Vins et Liqueurs

gros et détail, dans ville du Nord. Affaire très sérieuse rapportant 40.000 fr. bénéfice net par an. A céder cause double emploi: 75.000 fr. — DERENCOURT, 16, rue Pauvrée, Rx. 69450d

Epicerie-Légumes

VOLAILLES, quartier commerçant de Lille. 350 fr. recettes prouvées par jour. 100 fr. loy. par mois. Bail: 8 ans consécutifs. On peut traiter avec 15.000 fr. comptant. DERENCOURT, 16, rue Pauvrée, Rx. 69448d

CAFÉ - FRITURE

à céder, Grande-Rue. Adresse au bureau du journal. 1980d

A CÉDER

Bonne épicerie-buvette libre de tout. Bail, petit loyer, 3 hectos. Autres affaires. Voir: 30, rue du Château, Roubaix. 69361

CAFÉ-HOTEL

à proximité gare ville du Nord. Loyer plus que couvert p^r sous-location. Bail 120 à 150 fr. recettes par jour. Cession cause maladie. Très pressé. 25.000 fr. à débattre. DERENCOURT, 16, rue Pauvrée, Rx. 69447d

Commanditaire

Pour affaire très importante unique dans la contrée de Tourcoing, nous recherchons commanditaire disposant de 80 à 100.000 fr. P^r aux init. E.E.A. bur. du journal. 19824

AVEC 6.000 FR. COMPTANT

Epicerie - Buvette

libre de tout. Bonne vente. Gd logement. Petit loyer. 18.000 fr. S'adresser: Cabinet DESPRET, 13-15, place Rihour à LILLE. 69399d

A CÉDER

Buvette, 40 dîneurs, 83, rue la Latte, Tg. Prix raisonnable. 47547

AGENCE ROUBAISIENNE DE CESSION (Téléph. 22-81) 40, rue du Chemin-de-Fer, Rx

A CÉDER

Clientèle lait, chev., volt., matl., bon rapport: 14.000 fr. Epicerie, crémerie, faïence en Pile, petit loyer: 20.000 fr. Café, nomb. dîneurs, bonne vente, loyer couvert: 22.000 fr. Voitures auf., vélos, jouets, atelier et outillage: 45.000 fr. Alimentation, droguerie avec l'imm., bon chiff. aff.: 75.000, sans l'immeuble: 25.000 fr. Café-épicerie à Wattr. avec cheval et volt., soc. boules et arc, cause décès: 35.000 fr. Alimentation Tg, chiff. aff. imp., rue gd pass.: 35.000 fr. Café, loy. 3 fois couv., face usine, crédit modéré: 23.000 fr. Alimentat., loyer couv., long bail, bon chiff. aff.: 18.000 fr. Café à Lille, près casernes, loyer 2 fois couvert: 35.000 fr. Prêts de capitaux aux acquéreurs. On renseigne gratis. 200 autres affaires à céder. 69419d

Deux contremaîtres de teinture possédant 50.000 fr., recherch.

ASSOCIATION

ou commanditaire pour installation de teinturerie de bon rapport. Ecrire init. S.P.O. au bureau du journal. 69296

A CÉDER

Entreprise en plein rendement avec magasins, écuries, garage, ateliers et belle habitation dans rue très fréquentée. S'adr. 23, rue Chevreul, à Croix. 69228

Portage de Pièces

avec camion et cheval, à céder. Adresse au journal. 1999

RÉELLE OCCASION

A Céder beau Café

avec grand garage et 1/2 cent de terre de jardin, libre de tous fournisseurs, face arrêt du tram. S'adr. pour renseignem. et adresse, à rue Achille-Scrépel, à Roubaix. 1939

Demande Dame

act. ou ménage même débutant p. dépôt de vin facile à tenir. 3.000 gar. p. mois, logé et nourri cour, Maîtresse, vin en gros, 72, Bd Sébastopol, Paris. 17759

CESSIONS Régis DERENCOURT

16, rue Pauvrée, 16, ROUBAIX
23, rue de Béthune, 23, LILLE
45, rue de Lille, LENS. 10683

IMMEUBLES A VENDRE OU A LOUER

A LOUER

centre, bureaux et 2 appartements. Adr. au journal. 69423d

A VENDRE

JOLI TERRAIN Nouveau Boulevard, à 50 mètres arrêt Mongy, 26 mètres front à rue. Prix 19 fr. le mètre carré. S'adr. 10, contour St-Martin, Rx. 69425d

A VENDRE

ensemble, deux maisons ouvrières dont une libre, centre Tg. Ecr. init. Y.V.V. au J. 47566

Estaminet à Louer

Bon rapport. S'adr. 29, rue de Menin, à Bousbecque. 69445d

Belle Chambre

meublée à louer pour monsieur seul dans maison bourgeoise. S'adresser: 109, boulevard de Belfort, à Roubaix. 2609d

A LOUER

Gde chambre garnie, élect., entr. part. 118, Gde-Rue, Rx. 2004d

Boucherie à Vendre

à usage de tout commerce. Cause santé. Adr. au journal. 544d

A CÉDER DE SUITE, PRÈS PARIS

FERME-LAITERIE

comprenant 30 belles vaches laitières, 3 chevaux, voitures, matériel de culture, etc. Production et vente journalière garantie 400 litres vendus d'avance à 1.40 et 1.50 le litre. En location 6 hectares, facilité d'en louer davantage. On traite avec 100.000 fr. Ecrire à M. LAGELIN, 58, rue des Petites-Ecuries, PARIS, qui indiquera d'autres Fermes-Laiteries à traiter avec 40 à 50.000 francs. 17871d

ENTREPRISE TEXTILE

très connue et appréciée, recherche souscripteurs pour total un million entièrement garanti, afin exploiter usine marchant régulièrement. Simple affaire de façon, alimentation assurée pour longtemps par contrats avantageux. Rapport certain. Très sérieux. Ecrire pour renseignements aux initiales M. R. O. au bureau du journal. 69415

MAMANS, NOURRICES

la MINÉROLASE DUPEYROUX augmentera votre lait en quantité et qualité, sauvera vos dents et vos cheveux menacés par l'allaitement, aidera votre BÉBÉ à supporter sevrage et dentition. Un Flacon-